MYSTÈRES
DE LA
CONSPIRATION.

Incendensque manus agimus
Proh! Jupiter, inquit.
OVID.

1791.

http://www.liberius.net
© Bibliothèque Saint Libère 2026.
Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

MYSTÈRES
DE LA
CONSPIRATION.

JE chante les hauts faits et l'illustre conquête de nos argonautes françois, qui, bravant de Thémis les lois trop sévères, ont osé, sans pudeur, introduire le crime et l'audace, en exalant, du foyer de la contagion, le trouble, la discorde, l'anarchie, le meurtre et le régicisme. Leur civisme impudent a déjoué l'austérité des vertus par des sophismes bisarres, en allumant le flambeau du fanatisme national, et en sonnant le tocsin du scandal contre la religion; ils ont déridé le front respectueux de l'amour même filial par la diversité d'opinion; ont exalté un peuple débonnaire, par des vertiges incendiaires, et l'ont rendu garant de leur permanence; très-dociles apôtres de Jacques-Clément, ils se sont montrés dignes de sa doctrine.....

C'est sous les idées mensongères de l'intérêt

général, que le serpent de la licence a lancé son venin sur les françois....

C'est dans l'antre contagieux de la cupidité et de la vengeance que le dépouillement des propriétaires a été combiné. C'est-là où l'hydre aux cents têtes des conspirations idéales, a pris naissance, la source du désordre et de l'effroy qui nous alarme. Ce fleuve de crimes, répandu dans toute la France, est concentré au club jacobite, mais dont les issus ne se relâchent qu'au besoin des circonstances;... c'est-là où l'on décrète, et où l'on arrête solemnellement et légalement le crime qui doit, le lendemain, faire pâlir l'humanité. Mais examinons, en petit, ce tableau d'horreur; déposons l'enthousiasme qui pourroit atténuer la sérénité de notre jugement; et en contemplant le triomphe des oppresseurs, dans ce groupe infâme, gémissons sur les suites affreuses qui accableront le peuple;... mais tu l'as voulu, George-Daudin.

EXAMEN.

Éloigné d'une diatribe humiliante, je ne ressasserois pas le scandal de la vie des factieux, pour en affliger l'humanité. La trompette de la renommée n'a rien omis à cet égard; mais je vais dépouiller cette révolte qui fait tant de mal-

heureux ; révéler des mystères ignorés ; mon réquisitoire est d'après les recherches les plus exactes.

L'érostrate Mirabeau, s'étant privativement déclaré l'ennemi de Necker, sentit bientôt la nécessité de sa coalition avec le minisrre des finances, pour réaliser les projets de Philippe le Ravaillac, son associé ; des-lors sa haine changea de langage. Il jettoit les fondemens de l'oligarchie actuelle ; il sentoit la nécessité d'introduire le mésordre, pour sa vengeance et sa vénalité. Trop famé par son infamie, on redoutoit son civisme ; sa bile atrabilaire combinoit ses moyens au gré de ses besoins ; cependant l'infâme triumvirat, d'Orléans, Necker et Mirabeau, calculoient l'instant de l'explosion.

Necker, par son crédit populaire et ses intrigues sourdes ; Mirabeau, par des motions odieuses, mais capricuses ; d'Orléans, par ses suppôts soudoyés, brisoient chaque jour un chaînon de la subordination : ils versoient, à pleine coupe, le poison de l'illusion. Déja la cour, le clergé, la noblesse étoient odieux aux deux tiers du royaume ; déja l'ordre étoit renversé ; l'institution des crimes étoit publique ; les attentats proscrivoient les propriétaires ; les vertiges fré-

nérisoient le peuple ; chacun, dans ce désordre, ne vouloit que la destruction des abus, mais celle de la chose en fut l'effet. Huit cent millions que les factieux avoient absorbés, pour s'enrichir et renverser l'ordre sociale, l'ineptie, la fourbe et les intrigues de Necker dévoilées, la fausse conversion de Philippe, le régicide démentie, et les crimes nouveaux de Mirabeau, soulevèrent le voile de l'évidence, et nos érostrates paroissoient à nud....

Necker dès-lors, honni et reconnu, fut proscrit ; d'Orléans et Mirabeau, pour leur sûreté, préparèrent le décret de l'inviolabilité ; et sous cet étendard révoltant, l'affaire du 6 octobre fut conçue, combinée et réalisée impunément.

L'horreur de l'attentat crioit justice ; mais l'inviolabilité les mit à couvert ; tels sont, françois, les fruits de ta crédule bonhommie ; trompé dans l'espoir de tes mandataires, déchu de l'attente illusoire dont on berçoit ton bonheur, frappé des plaies de l'Egypte, livré, sans espoir, à des alternatives dont tu seras toujours victime, en proie à des guerres d'opinion, pressuré, écrasé bientôt par les impôts, ruiné par tous les moyens de l'agiotage du manége, qu'attens-tu ?...

Le roi à Paris, y fixoit l'amour de son peuple;

mais comme ce sentimens autoit été funeste à l'assemblée gauche, il falloit non-seulement enchaîner sa liberté, mais encore détruire tout germe de vénération ; telle a été l'origine des placards qui ont souillé la mémoire de Louis XVI. Le Ravaillac-prince vouloit règner ; son parti lui élevoit déja des apothéoses ; mais le glaive de la justice se souleva contre lui ; aussitôt il abandonna lâchement ses complices.... Banni de la France, ses intrigues le rendirent espion en Angleterre, où il y scrutoit les dispositions ministérielles, dans la crainte que l'on ne troublât ses projets régicides, que l'on travailloit en son absence ; le gaboas Laclos étoit le rédacteur de sa correspondance.

LETTRE

De Laclos au comte de la Touche.

De Londres, le 12 décembre 1789.

MONSEIGNEUR savoit, avant votre lettre; que le châtelet instruisoit l'affaire du 6 octobre; il vous charge de prévenir immédiatement MM. Dupont, Quatremère et Duquer, que vous gagnerez facilement, en vous concertant avec M. de Mirabeau qui peut tout éluder; rappellez-vous sur-tout que ce n'est que par le discrédit et l'avilissement de M. de la Fayette que monseigneur triomphera. Il faut tout employer dans de pareilles circonstances. Monseigneur vous charge de faire un emprunt de 1,500,000 livres dont la garantie de madame la duchesse est chez M. Brichard, notaire, que vous connoissez. Le moyen que M. le duc d'Aiguillon propose, est infaillible; n'épargnez rien pour rappeller l'amour du peuple; priez madame la duchesse de se montrer de temps à autre; pendant ce temps, MM. de Mirabeau et Chabroud justifieront publiquement monseigneur

et donneront du nerf à ses projets, pour annihiler totalement la cour ; dites à M. de Ferrière de continuer le mémoire d'instruction contre M. de la Fayette et le châtelet ; il est très-captieux et prendra dans le public. Enfin triomphez des juges du châtelet par présent, par douceur, ou en ameutant contr'eux ; la crainte les décidera. Adieu

Le chevalier Laclos

La Touche, zélateur ardent du régicisme, fut sévère au précepte ; chaque jour portoit un nouvel attentat des suppôts soudoyés. Des groupes immenses, établis dans toutes les places publiques, encensoient le patriotisme du duc d'Orléans ; ils préconisoient son zèle à défendre les droits du peuple ; ils exaltoient son humanité et sa bravoure à franchir les mers, pour remplir une mission périlleuse auprès du roi d'Angleterre ; enfin sa mémoire étoit un rempart formidable contre ses ennemis ; et pour l'élever au plus haut période, les libelles obscènes et trivials dégradoient la cour.

Cependant la trompette véridique éleva son flambeau sur les attentats régicides du prince Ravaillac. L'honnête homme en frémit, et Paris se trouva étonné. Perplexe et en défiance contre l'imposture, le citoyen craignit d'y donner son

adhésion ; mais les dépositions fières et soutenues du comte de la Chatre et de 80 autres témoins oculaires ouvrirent les yeux de l'indolence, et fulminèrent l'indignation et l'horreur. Alors, sans se déconcerter, les partisans régicides proscrivirent les juges qu'ils avoient établis; et en même temps, des ouvrages, enfans de l'illusion et du mensonge, surprenoient la bonne-foi du peuple, tels que *le duc d'Orléans traité comme il le mérite* ; *justification authentique* ; *analyse des bienfaits du duc d'Orléans*. Des motionnaires soudoyés vantoient partout son humanité et sa bienfaisance. La duchesse d'Orléans se montroit tous les jours au peuple, et recevoit toujours de nouveaux complimens, par un certain nombre de poissardes apostées au Palais-Royal, pour faire la carricature des relations affreuses qui rendoient ce nom odieux....

Cependant, malgré l'interposition des jacobins régicides, les juges suivoient le dédale de l'affreux complot du 6 octobre; Chabroud, un des euphorbes régicides, prit la défense de son chef, et n'omit ni inventions ni calomnies, pour tromper la religion du peuple..... La Fayette, qui le premier avoit révélé cette anecdote odieuse, défendoit la sûreté des magistrats contre les brigands soudoyés qui vouloient forcer le temple de Thémis.... Marat, l'Orateur du peuple,

vendus au prince forcené, ourdissoient mille trames infernales pour ravaler la Fayette. Cependant une circonstance heureuse favorisa le retour du prince Ravaillac. Le délire français rassembla, au champ de Mars, des hommes de toutes les parties du royaume; ces confédérés jurèrent dans leurs singeries, de maintenir une constitution sans force de loi, qui ne seroit jamais qu'une oligarchie, ou un gâchis d'idées burlesques et contradictoires, si elle pouvoit exister....

Enfin la tranquillité qui, à l'absence du duc d'Orléans, avoit ranimé l'espoir du citoyen à Paris, sur le rétablissement, changea à son retour, en un désastre qui alarmoit tous les citoyens; j'en appelle à l'honnête parisien, qu'il ouvre les yeux sur les attentats depuis qu'il est parmi eux; ici, ce sont des groupes de sans culottes, qui demandent la nullité de la monarchie; d'autres pérorent en faveur du prince populaire; d'autres le proclament régent, lieutenant-général, ou protecteur du royaume; d'autres préconisent le régicisme contre la cour, et déchirent sans pudeur la mémoire de leur souverain: les attentats de Vincennes, du 28 avril aux Thuileries, du 8 mai, et autres, sont les enfans bien-nés du duc d'Orléans, qui, de sa retraite silencieuse, mé-

dite, avec son conseil régicide, les coups qui peuvent l'élever en écrasant la cour. Mais c'est en vain, inepte ambitieux, l'égide de ta conspiration te conduiras à la couronne de Saint-André. Ton sceptre est travaillé par les forfairs, Samson en est le porteur. . . . . .

LETTRE

De l'Auteur au Duc d'Orléans.

PRINCE à jamais l'effroi de l'honneur et de la vertu, dans quel abime effrayant t'ont précipité tes adulateurs; que reste-t-il de tes projets régicides? la honte et l'infamie; ton silence actuel, image prophétique du volcan de crimes, que tu couvres d'un voile mystérieux, ne laisse à ta patrie que le choix de ta proscription; déja la peine infamante retentit dans toute l'Europe, et a terni un nom qui lui fut autrefois cher. La loi pénale est inscrite sur tes forfaits; c'est l'hyérogliphe de Ravaillac; trembles sur les attentats que tu provoques journellement. Ne le dissimulons plus, la vérité a chassé l'illusion, et le monstre paroît à nud: l'honnête homme n'ose plus prononcer ton nom qu'avec horreur, tous les simulacres de popularité, que tu as singés dans ta conduire, ne sont aujourd'hui aux yeux de la France, que les noires combinaisons du régicisme; en vain,

ta cupide vengeance feroit-elle de nouveaux efforts pour semer le trouble, la chronique scandaleuse, qui t'a jugé, ne t'en laisseras jamais percevoir aucun fruit ; et les crimes, et les attentats nouveaux, qui souilleroient la société, ne fussent-ils pas tes enfans, le seront dans l'opinion publique..... Que reste-t-il donc à ton perfide conseil ? des supplices dignes de lui. Pour toi, que les passions fougueuses ont égaré dès le berceau, arraches-toi des reproches de l'ignominie. Montres à l'univers que, si tu es né sans cœur et sans ame, et que tu n'ai jamais connu les principes de justice, tu sais voir ceux de la vérité ; présentes à ta patrie, avec la candeur du repentir, le tableau circonstancié de tes mœurs, de tes projets, de ta vie ; dénonces à la France, les factieux soudoyés que ton ambition a corrompus ; montres-lui que les erreurs, qui ont jusqu'ici bercé l'espoir du peuple, ne sont que le fruit de tes projets ; que ta haine contre la cour et les opprimés étoit identifiée à tes combinaisons ? Eclaires ce peuple bon, mais léger et inconséquent. Que cette confession, arrachée par les larmes du remords, rende aux François le calme que tu leur as ravi ; cimentes-là de la bravoure que l'on te refuses ; éludes l'arrêt de

l'ignominie rendu par la France, et les puissances de l'Europe ; arrêt qui infailliblement expiroit tes forfaits ; frappes-toi, et qu'en mourant, la faction tremble ; alors, oubliant tes écarts, la France te rendra son estime.

Je suis, avec franchise,

Un Franc-Royaliste.

CROQUIS

OU

PROJET DE RÉVOLUTION,

DE M. DE MIRABEAU,

Surpris, chez Madame Lejai, par Legard, son domestique, et vendu à M. du Houlé, officier au régiment des dragons de la reine, le 6 octobre 1789.

Toute loi présuppose des vices; conséquemment, rien ne doit résister à la loi, que la société veut établir. La monarchie françoise, a toujours été viciée, non que son inauguration ne fut vraîment constitutionnelle, mais par l'abus des préposés : malgré la sagesse de son établissement; la force des lois qui garantisent les droits individuels et sociables; la police du gouvernement qui enchaîne toutes les volontés d'un grand peuple, pout n'en faire qu'une; les abus tyranniques ministériels, le despotisme de la cour, des

des grands et du clergé, rendent les lois sans force et caduques. En vain en opposerions-nous de nouvelles aux abus, cette hydre a cent têtes : la résistance les annullera, le pouvoir est entre leurs mains, et les abus, font force de lois. Une nation assemblée ne transige point ; elle ne voit que l'intérêt commun, et l'établit ; elle doit applanir toute résistance, et rien ne peut blesser la justice, lorsqu'il s'agit du bien général. . . .

D'après ces principes, pour triompher, voici mes idées :

Il faut renverser tout l'ordre, supprimer toutes les lois, annuller tout pouvoir, et laisser le peuple dans l'anarchie. Les loi que nous établissons ne seront peut-être pas toutes en vigueur dans la suite ; mais au moins, ayant rendu la force au peuple, il résistera pour sa liberté qu'il croira toujours conserver. Il faut caresser son amour-propre, flatter son espoir, lui promettre le bonheur, après l'opération de nos travaux : il faut éluder ses caprices et ses systêmes à volonté ; car le peuple législateur est très-dangereux ; il n'établit que des lois qui coalisent avec ses passions ; son peu de lumières n'enfanteroit d'ailleurs que des abus. Mais comme le peuple n'est qu'un lévier que les législateurs font mouvoir à leur gré, il faut nécessairement en faire notre soutient, et lui rendre odieux tout

ce que nous voulons détruire, et semer l'illusion sur ses pas; il faut aussi acheter toutes les plumes mercénaires qui propageront nos moyens, et qui instruiront le peuple contre ses ennemis que nous attaquons.

Le clergé étant le plus puissant, par l'opinion, ne put être détruit qu'en ridiculisant la religion, rendant odieux ses ministres, et ne les présentant que comme des monstres hypocrites; car Mahomet, pour établir sa religion, infama auparavant le paganisme que les Arabes, les Sarmates et les Scytes professoient. Il faut à chaque instant que les libelles présentent une nouvelle trace de haine contre le clergé. Exagérer sa richesse, rendre général les écarts du particulier; lui attribuer tous les vices; la calomnie, le meurtre, l'irreligion, le sacrilège, tout est permis dans des révolutions....

Il faut avilir la noblesse et lui donner une origine odieuse; établir un germe d'égalité qui ne peut jamais exister, mais qui flattera le peuple; faire immoler les plus opiniâtres, incendier et détruire leurs propriétés, pour intimider les autres; que si l'on ne peut détruire entièrement ce préjugé, au moins nous l'infirmerons, et le peuple vengera son amour-propre et sa jalousie par tous les excès qui les ameneront à jubé.

Quant à la cour, c'est de la ravaler aux yeux du peuple, d'annuller toutes les lois qui la protégent ; le duc d'Orléans n'omettra rien pour donner explosion à sa vengeance ; il faut la dégrader à tel excès, qu'au lieu de vénération, le peuple ait celui de l'indignation contre ses souverains, qu'il ne voit plus que comme ses ennemis ; et qu'il soit toujours prêt à se faire justice. Il faut flatter le soldat, le soulever contre l'autorité légitime, lui rendre odieux ses officiers et les ministres, augmenter sa paye et en faire l'homme de la nation et non du roi, lui envoyer des émissaires qui l'éclairent sur nos vues, le rendre patriote ; sans cela nos ennemis éluderont toutes nos combinaisons et nos moyens par la force.

Il faut présenter au peuple toutes les incartades des parlemens, et leurs vénalités qui a toujours tombé sur lui ; lui montrer les magistrats comme des despotes altiers qui vendent jusqu'à leurs crimes ; le peuple ignare et brute ne voit que le mal et jamais le bien de la chose.... Il ne sera pas difficile de le convaincre de l'abus des finances, conséquemment de l'indignation due aux régisseurs....

Mais comme le roi et les grands pourroient faire échouer les fruits de la révolution fran-

çaise par des guerres intestines, ou avec l'étranger, il faut porter l'esprit d'indépendance chez les peuples circonvoisins, pour assurer nos moyens. L'Espagnol est très-inflammable, et gémit depuis long-tems sous la férule tyrannique du despotisme et de l'inquisition.... L'Italien est aussi volatil que le Français, et depuis que l'esprit philosophique s'y est introduit, il méprise la thiare.... L'Allemand est beaucoup plus difficile à émouvoir; mais son esclavage l'indigne contre ses despotes. Il faudra en corrompre un certain nombre à force d'or, qui lui-même propagera l'insurrection. Le Brabant n'a besoin que d'un léger souffle pour s'enflammer; la Hollande est pleinement dans nos vues....

L'Angleterre nourrira nos discordes; sa haine naturelle contre le Français ne lui fera jamais prendre un parti généreux pour défendre nosdroits si elle n'y trouve ses intérêts. En vain le cabinet de Saint-James voudroit-il nous déclarer la guerre, la commune s'y opposera si nous lui montrons que nous ne voulons que détruire le despotisme et l'hydre féodal, et nous rendre libre à leur instar.

La Prusse a des vues plus intéressées. — La Russie la contient.

La Sardaigne n'est pas assez puissante pour

troubler un grand peuple ardent et bouillant comme le Français. En cas de besoin, on peut l'aguérir et le rendre utile à la défense des frontieres ; c'est pour cela qu'il est très-instant de nourrir sa fureur, de caresser son espoir par quelque suppression d'impôt, de lui intimer sourdement le meurtre des ennemis de la révolution, comme un devoir utile à l'état. Il faut exiger le serment de tous ceux qui se coaliseront à nos projets, en faire des différentes sociétés qui traiteront toutes le même sujet, dans la différence même de leur opinion.

Il faut admettre dans les nouveaux établissemens, le peuple, lui donner un véhicule d'honneur qui le vertige, lui accorder voix délibérative dans les assemblées générales ; donner un pouvoir limité aux municipalités. Gardons-nous sur-tout de leur donner trop de force, leur despotisme est trop dangereux ; il faut flatter le peuple d'une justice gratuite, lui promettre une grande diminution d'impôts, et une répartition plus égale ; plus d'extention dans les fortunes, et moins d'humiliation. Ces vertiges fanatiseront le peuple, qui applanira toute résistance. Qu'importent les victimes et leur nombre ? les expoliations, les destructions, les incendies et tous les effets nécessaires d'une révolution, rien ne doit-être sacré, et l'on peut

dire, avec Machiavel : qu'importent les moyens, pourvu qu'on arrive à la fin?

RÉFLEXION.

Les principes de Mirabeau, connus par sa conduite, ne se démentent jamais; sa mémoire est en horreur, et son nom seul est une injure. Sa prophétie est accomplie, tous ses crimes combinés ont frappé l'humanité, et la France en ressent les efforts puissans.

Rome, Athènes, la Macédoine, la Perse et tous les grands états n'ont péri que par l'introduction du luxe, de la licence, du mépris des lois et de la religion; alors la diversité d'opinions divisoit les esprits; la discorde allumoit de tout-epart le flambeau de la haine, et ses traits envenimés énervoient cette force centrale qui rend si formidable un peuple .....

France! ouvres les yeux, et tremble sur la suite de tes forfaits. Quel en sera l'issue? Près de deux ans et demi se sont écoulés dans les douleurs, allégé par un frivol espoir; déja le numéraire vendu par les députés eux-mêmes, est à 15 pour 100. Déja les atteliers de charité, ou les argonautes des Tuileries, sont licenciés, et les brigands me-

nacent et révelent les forfaits qu'on leur suscitoit. Tous les impôts sont abrogés ; mais depuis deux ans que vous en êtes exempts et que vous êtes libre, bon peuple ! en êtes-vous plus heureux ? La suppression des barrières, célébrée avec tant de faste, et chantée comme la base de votre bonheur, vous allége-t-elle beaucoup ? Les vivres sont-ils plus communs et à meilleur compte ? On vous amuse par des fêtes, mais on appesantis vos fers. Rien n'échappe à la déloyauté de vos tyrans ; suivez leur conduite. Ils ont d'abord fanatisé votre espoir en caressant votre amour-propre ; puis semer l'illusion par-tout, exalter vos têtes contre les opprimés, flatter vos passions par la licence des mœurs ; faciliter, pour multiplier leur partisans, le débiteur ; protéger l'usurpateur, l'intriguant ; libérer tous les brigands enchaînés par la loi ; attirer de l'étranger tous les épaves suspects et dangereux, pour en faire leur suppôt ; annuller toute autorité pour donner plus de force à leur despotisme ; introduire l'anarchie qui vous a flatté. Mais cet enfant de leurs projets est enchainé par des liens imperceptibles qui s'affermiront dans la suite par la force coactive qu'ils établissent.

Ils ont corrompu votre ingénue crédulité par les vertiges d'égalité et de liberté ; et d'un peuple sensible, doux et humain, ils en ont fait une horde

de cannibales patriotes, qui armés toujours de fer et de feu, n'annoncent que le meurtre ou l'incendie ; c'est ainsi que la fièvre patriotique s'élève contre les opprimés.

Vous êtes patriote, bon peuple ! et qu'ont jusqu'ici produit ces élans tumultueux du patriotisme, près des crimes dont on vous rend les agens, sous l'espoir d'une constitution qui doit faire votre bonheur ? Mais anatomisons l'esprit de cette constitution contradictoire dans tous les points. Liberté des droits naturels de l'homme enchaînés par des impôts, des lettres-patentes et des tolérances des municipalités, et des décrets contre les émigrans qui veulent sauver leurs jours ; égalité de condition démentie par elle-même ; diminution d'impôt contredite par les surcharges. De leur aveu, la dette de l'état, joint à la dette de l'assemblée gauche, est de 7 milliards 600 millions, et les dépenses annuelles de 775 millions.

Français ! lorsque l'illusion et l'imposture nous trompent, notre erreur est innocente; mais lorsque l'évidence nous frappe, notre ignorance est condamnable ; rappellez-vous le rapport du comité des finances, que le perfide marquis de Montesquiou fit l'année dernière à l'assemblée du manége ;

il produisoit 60 millions de bénéfice sur 500 millions de perception : les dépenses de l'état, disoit-il, tout compris, n'étant que de 440 millions, et son rapport cette année, porte 48,533,000 l. pour les dépenses de chaque mois, ce qui fait près de 600 millions par an. Son rapport, aussi faux que celui de l'année derniere, surprend par degré votre crédule bonhommie; mais comme la caisse de l'extraordinaire est épuisée, que les 1300 millions d'assignats sont absorbés, les jacobins ne peuvent plus tendre de piéges au peuple sur les finances; les besoins de l'état pressent, les pensions laïques diminuées de moitié, et celles du clergé ne sont pas payées; les impôts sont nuls; la confiance est détruite, et cependant les dépenses de l'état vont leur train; mais payera qui pourra.....

Le tableau des finances que j'ai présenté dans la Mirabelique, est d'après leur comité, et je l'ai cavé au plus bas.

La constitution porte la nullité des droits du monarque, et cependant elle déclare le gouvernement français monarchique.

Elle a détruit les priviléges de la noblesse, et la noblesse même, et elle a créé des marques distinctives et des titres, dont l'hommage sera transmis aux descendans; elle déclare une justice

gratuite, et il y aura soixante millions, environ, d'imposition pour la payer ; enfin cette constitution monstrueuse, créée au gré des circonstances et des motions populaires, n'est qu'un changement de mots, c'est une nouvelle nomenclature, mais les choses sont les mêmes ; au lieu de bailliages ce sont les districts ; au lieu d'intendance, ce sont les départemens ; d'avocats, ce sont les hommes de loi, et ainsi du reste. Cette prétendue régénération est un monstre étouffé avant de naître ; la faction a beau fomenter le délire du peuple, les malheurs le frappent, et ses vertiges s'affaissent ; d'ailleurs les mystères de la conspiration ne lui sont plus inconnus : révélons-les solemnellement.

LETTRE

De M. Barcet à M. Barnave,

De Romans, le 26 décembre 1789

J'ai reçu, mon cher ami, ta lettre le 20 de ce mois, ainsi que les autres papiers. J'ai lu, avec plaisir, l'exposé que tu m'envoyes contre le clergé et la noblesse; je vais en faire tirer six mille exemplaires, que je distribuerai partout; les paysans et tous les vassaux vont dévorer cet ouvrage. Je vais faire passer à Tarbi cent ordres du roi, pour les distribuer aux environs de Grenoble. Nous ne négligerons rien pour détruire ce pouvoir féodal et clérical, qui nous humilioit; et, comme tu me l'observes, si on ne pouvoit détruire ce préjugé, on les détruiroit eux-même.

Dans la dernière assemblée générale que nous avons tenue, nous avons chassé une douzaine de prêtres et de nobles qui vouloient y paroître. Tu me marques que le peuple de Paris est converti, et qu'il est près à tout massacrer au premier

signal ; tu as raison, il ne faut pas craindre de multiplier les victimes dans des révolutions ; le peuple est facile à gagner ; avec un peu d'argent et de l'espoir, on en fait ce qu'on veut : je suis persuadé que, sous peu de jours, tu apprendras les effets des ordres du roi que tu m'as envoyés, c'est une idée bien heureuse, et M. Chabroud, ainsi que toi, mon ami, vous immortaliserez, dans la révolution, notre province ; aussi à Grenoble on a proposé, dans une assemblée générale, une fête dédicatoire annuelle aux libérateurs Français, et dans la citation, Mirabeau et toi, étiez en tête.

Adieu, mon ami, n'épargnes rien, instruit moi, ainsi que Tarbi, de ce qu'il faut que nous fassions, et nous serons exacts ; rassures tes amis sur l'opinion du peuple, elle est tout à vous. Nous nourrissons sa fureur contre les aristocrates, d'un bonheur dont ils jouiront après la constitution ; comme le peuple ne voit que ses intérets, en le poussant un peu, il égorgera prêtres et nobles qui résisteront ; adieu, repose-toi sur mon attachement, comme sur mon amour patriotique.

signé, BARCET.

LETTRE

De Barnave à M. Barcet, à Romans.

De Paris, le 5 janvier 1790.

DEPUIS ma dernière, mon cher ami, nous avons éprouvés de grandes difficultés, des nobles et du clergé, qui veulent revenir sur les décrets de l'assemblée. Ils ont gagnés une partie du peuple de Paris qui nous menace; la garde nationale elle-même n'est pas en sûreté; cependant depuis que nous avons secrètement fait distribuer beaucoup d'argent aux faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, etc. notre parti triomphe.

Il faut absolument, mon ami, épouvanter les aristocrates, en ne les ménageant pas; faire incendier leurs châteaux et les ensevelir sous les décombres. Dans les révolutions, il ne faut ni humanité, ni délicatesse; il faut tout applanir pour réussir; nous avons tenus comité hier, chez M. de Mirabeau; l'avis général, est qu'il faut animer le peuple à mettre tout à feu et à sang pour cimenter la révolution; comme je com-

munique vos lettres, mon ami, gardez vos réflexions sur le bien ou le mal, nous savons à quoi nous en tenir; mais en détruisant la noblesse et le clergé, vous, ainsi que tous les coopérateurs, en éprouverez bientôt les effets bienfaisans; nous sommes soutenus par un prince puissant, qui n'épargne rien pour se venger de la cour, et détruire les deux grands corps; défiez-vous du sieur Gordiré, nous n'avons jamais pu vaincre ses plats scrupules; il est assez borné pour mêler la religion à un systême de politique; son patriotisme si ardent a changé en capucinades; il murmure de la prétendue oppression des nobles et du clergé; sa bonhommie amuse; qu'importent le ravage et la mort des êtres qui traversent un plan combiné? rien ne doit effaroucher lorsque l'intérêt commun le demande, nous servons la patrie et notre vengeance, notre fortune n'en souffrira pas: vous voyez toute ma franchise, mon ami; patientez, vous en éprouverez aussi les heureux effets (1).

Signé, BARNAVE.

---

(1) Ces lettres ont été surprises par Gotel, limonadier, à Romans, qui avoit la confiance de M. Barcet, quoiqu'il fut son ennemi juré.

LETTRE

De Foret, Lieutenant de la garde nationale d'Avignon, à M. de Menou.

D'Avignon, le 2 mai 1791.

Vous n'avez plus lieu de douter, monsieur, de notre zèle à vous tranquilliser par nos troubles; vous pouvez assurer, monsieur, les amis de la constitution que notre partie devient de plus en plus forte; nos ennemis, ou les partisans du pape, sont tellement abrutis, qu'il y a division parmi eux. Les Français font ici des merveilles; vous nous avez promis de faciliter un nombre de déserteurs; ils seront bien accueillis. Godo, dans un compte exact qu'il nous a rendu avec preuve, a distribué au peuple les 60,000 livres. Ils ont produits l'effet que nous en attendions, et que vous deviez vous en promettre; c'est-à-dire, trois têtes à bas et l'effroi de nos ennemis.

On a lu hier dans une assemblée générale } votre mémoire ; il est si bien fait, qu'on n'en changera pas une sillabe ; nous allons alors faire la demande de notre réunion à la France, et nous y exposerons la teneur de votre mémoire ; ainsi, messieurs, vos vues seront pleines si le pape est déchu de toutes ses prétentions sur le Comtat ; nous esperons, Galvis, Trocet et moi, que vous remplirez vos promesses, car je vous proteste, monsieur, que nous avons tout employé pour faire triompher vos projets ; nos jours mêmes ne sont pas encore en sûreté ; mais nous nous reposons sur les amis de la constitution, qui sera bientôt la nôtre.

Signé, GALVIS, TROCET, FORET ;

CONFESSION

CONFESSION

DE

BERTHIER, COIFFEUR,

Travesti en abbé, chargé d'aller assassiner le comte d'Artois, les princes de Condé et de Bourbon.

Le 6 octobre 1790.

L'ASSEMBLÉE régicide des Jacobins ayant combinée que leurs opérations seroient annullées par la force comme par le droit, répandit d'abord des libelles trivials et incendiaires contre les princes, pour alimenter la cervelle crédule du peuple, d'un germe de haine qui deviendroit le type de l'attentat qu'elle projettoit. Ils évoquèrent leurs agens ministériels; et les Mirabeau, Barnave, Lameth, Chabroud, et tous les factieux conjurés, traitèrent l'assassinat comme un devoir consacré à la patrie, comme l'ôrage indélébile

du bonheur français. La cupidité, l'amour-propre et la vengeance animoient la verve des Barnave et Chabroud; c'est de vous (s'écrioient-ils à leurs suppôts) de qui dépend le salut de la France. Votre circonspection, le patriotisme, et votre fortune vous permettent tout; que les d'Artois et les Bourbon Condé tombent sous vos coups, et bientôt des statuts immortels seront élevés aux libérateurs des français; vous, Berthier, que les difficultés encouragent, rappellez-vous de l'énergie de Scévola; plus heureux que lui, les Porsenna seront dans peu vos victimes.

L'assemblée applaudit à ce discours onctueux; le fanatisme de Berthier ne lui permettoit aucune réflexion; on lui donna pour adjoint, Ducard, ancien froteur du comte de la Marck, et Poméro, ancien cuisinier du prince de Condé, tous deux intelligens Jacobins, et initiés dans les mystères de la conspiration. L'instruction secrete portoit que Ducard et Poméro ne doivent pas quitter une minute Berthier, jusqu'à ce qu'il eût rempli sa mission; qu'alors ils doivent l'empoisonner lui-même, et se rendre, au plus vîte, à Paris, pour éluder tous soupçons. Le duc d'Orléans, présent, leur promit non-seulement sa protection, des bienfaits, mais encore les places les plus distinguées.

Ils eurent ordre de se rendre, sur-le-champ, à Turin, chez madame la comtesse d'Orvelli (1), initiée dans les projets régicides, qui donneroit entrée à Berthier chez M. d'Artois. Munis de passeports, et chargés d'une mission supposée, nos novices régicides se rendirent à Turin; mais les crimes des français envers leurs princes, les avoient tellement rendus odieux dans toutes les cours de l'Europe, que toutes les tentatives de Berthier furent infructueuses. Enfin, n'ayant jamais pu pénétrer les barrières de la défiance pour y remplir sa mission, et craignant les soupçons de ses attentats, il se retira à Nurdisse, village distant de trois lieues de Turin; mais Poméro et Ducard, le voyant décidé à fuir, complétèrent leur mission à Turin, où ils le quittèrent.

Arrivé à Nurdisse, des douleurs aiguës, absorboient déja Berthier; le poison étoit violent,

---

(1) La comtesse Dorvelli étoit une marchande de modes qui avoit appris son métier chez madame Clare, marchande de modes, rue de Cleri... Des manières aisées, un grand ton, très-jolie, une dépense analogue à son état, soutenue par le régicisme, avoient fait de son hôtel le rendez-vous des grands de Turin. Cependant sa galanterie à l'enchère, des soupçons et quelques anecdotes désagréables la faisoient suspecter de la noblesse de Turin.

et faisoit des progrès rapides. A peine fut-il entré, que la veuve Crandé, maîtresse de l'auberge, inquiette de la situation de cet étranger, avertit un chirurgien, qui déclara à Berthier qu'il étoit empoisonné; les cris de la douleur et de l'indignation éguillonnèrent la curiosité des assistans; Berthier demanda à l'instant un prêtre et la municipalité, pour leur déclarer un secret important à l'état. Les magistrats arrivés, il implora sa grâce d'après ses aveux, et pria qu'on prit acte de sa confession publique; on lui promis toute intercession auprès du souverain, il parla ainsi:

CONFESSION.

J'étois au milieu d'un groupe au Palais-Royal; où je m'énonçois avec véhémence contre M. le comte d'Artois. Ivre des ouvrages contre lui, tel que la chronique, les révolutions de Paris, j'étois tellement indigné contre les forfaits qu'on lui prêtoit, et ceux de la reine, que l'irrévérence la plus indécente fixoit mes discours. . . . .

Mon énergie fixa l'attention de mes auditeurs; mais interrompu par un orage, un grand homme m'acosta, fit l'éloge de mon patriotisme, et m'engagea à dîner avec lui, je lui fit l'aveu de ma détresse, il me remit trois louis, prit mon

nom et demeure, se déclina, et me donna rendez-vous au lendemain, au Palais-Royal, cour des fontaines; ce chevalier Laclos(c'étoit son nom); me présenta au duc d'Orléans, qui m'accueillit favorablement. Laclos me remit ensuite trois ouvrages; l'un, *les crimes de la reine*; l'autre, *la forfaiture du comte d'Artois*; le troisieme, *brigandage de la cour et des princes.*

Ces ouvrages nourrissoient à tel excès ma fièvre frénétique, que j'aurois voulu être leur bourreau. Cependant je confesse n'avoir jamais eu, près les premiers mouvemens, d'intentions régicides.

Dix jours après, on me conduisit au club Jacobite, où je reçus maintes caresses de nombre de personnes qui me connoissoient, et que je ne connoissois pas alors. Dès cette instant je fis connoissance avec Poméro et Ducard qui ne me quittèrent plus; ils nourrissoient mon fanatisme, de meurtre et d'incendie, et me présentoient la mort des trois princes et de la reine, comme des victimes essentielles à la tranquillité française; Les raisons qu'ils m'alléguoient, étoient si captieuses, que je me suis souvent souillé d'une adhésion criminelle. On ne me parloit que des bienfaits du duc d'Orléans, du siècle d'or s'il

régnoit, des crimes du tyran Louis XVI, et du bonheur de rencontrer un nouveau Brutus....

J'avoue que la sanguinofobie, dont on nourrissoit ma frénésie, me rendoit capable de tout. Cependant, dans mes instans de calme, je réfléchissois sur les vertus de Louis XVI, et je ne pouvois me dissimuler la haine qu'on lui portoit.

Enfin, le 7 août 1790, Laclos, qui nourrissoit mon ambition, me promit de la part de son maître, une des premières places chez lui, et 400,000 livres déposées où je voudrois, que je toucherois lorsque j'aurois purgé la France de la reine; il m'en indiquoit les moyens. Je réfléchissois sur mon crime; je luttois contre un reste d'honneur, lorsque Poméro et Ducard m'abordèrent; la conversation roula bientôt sur mon entreprise, ils applanirent tous mes scrupules, et j'allois remplir ma mission, lorsque la renommée déclamoit contre la maladie de la reine, que l'on soupçonnoit d'être empoisonné; je me voyois déchu de mon espoir ambitieux; les difficultés croissoient sous mes pas, cependant mon ambition et mon patriotisme me présentoient toujours de nouveaux moyens; mais enfin tout fut inutile, plusieurs jours s'écoulèrent; je vis que mes com-

mettans ne me perdoient pas de vue; enfin, le 18 août, Poméro et Ducard me conduisirent, à onze heures du soir, chez M. le duc d'Orléans, où il s'y trouvoit avec MM. de Mirabeau, Barnave, d'Aiguillon, les deux Lameth, Chabroud, Voidel, Sillery, Doraison, Laclos, de Noailles, et le baron de Menou. Ils me parlèrent comme au libérateur françois : à vous seul, me dit Mirabeau, sera dû le fruit des travaux de l'assemblée.

On caressa mon amour-propre; on flatta mon espoir, on alimenta mon ambition; l'espèce de candeur, de bonhommie et d'égalité que ces messieurs mirent à m'instruire, me fanatisa à tel excès, que je partis avec l'ardeur de me montrer bientôt digne de leur confiance; un banquier à Turin étoit chargé de me remettre mille louis, et une fortune immense m'attendoit, ainsi que les honneurs, après ma mission.

Ils me chargèrent d'une lettre et de leur cachet particulier pour la comtesse d'Orvelli, chez qui je devois loger à Turin; me conseillèrent de me défier de tout le monde, et de ne suivre que les avis de madame d'Orvelli et de mes collégues. En chemin faisant, Poméro et Ducard m'apprirent que le marquis de Saint-Euruge rempliroit

ma mission pour la reine; que nous apprendrions peut-être sa mort avant notre arrivée. Nous partîmes munis de différens paquets qui contenoient des instructions sur nos démarches.

J'avoue que près les premiers mouvemens provoqués par les crimes que l'on supposoient au comte d'Artois, je n'ai jamais eu l'intention de réaliser mon atroce mission; j'ai vingt fois eu l'envie de l'avertir; mais j'étois si observé de mes collègues, que je n'ai jamais pu dérober le moment de lui écrire; d'ailleurs la sollicitude continuelle que fermentoient mes vertiges, me tenoit dans une perplexité que les raisonnemens de madame d'Orvelli et mes collègues tranchoient subitement: si j'eus triomphé du comte d'Artois, les deux autres princes suivoient sous peu le même sort.

Avant-hier, 17 septembre, je témoignois à mes collègues l'impossibilité d'en venir à notre honneur; ils ranimèrent mon courage, flattèrent mon espérance sur de nouveaux moyens, et me montrèrent un triomphe assuré.....

Mais aussi-tôt je leur peignis la noirceur même de nos intentions et l'horreur de l'attentat, j'arrosois même mes discours des larmes du remord,

et je leur déclarois que leur persécution seroit infructueuses, que je ne me souillerois jamais d'un pareil crime, et que, s'ils contraignoient ma volonté, ils forceroient peut-être mon indiscrétion ; ils parurent alors être de mon avis et décidèrent notre retour pour Paris. Aujourd'hui avant de partir pour Nurdisse, nous avons diné ensemble ; c'est à ce fatal repas que je dois ma mort; mais je vous prie, messieurs, d'avertir le prince de se défier de madame d'Orvelli, et d'une nommée Sargotte, cousine d'une femme de madame d'Artois. Ces deux dames sont en grande relation avec MM. d'Orléans, Mirabeau et le club des Jacobins.

Je fais ma confession publique pour que l'authenticité effraie les scélérats qui m'ont corrompu, et qu'un pareil attentat soit en exécration à l'humanité. Il imploroit encore sa grâce lorsque la mort le frappa.

TROIS LETTRES

De Vandernoot à M. de Mirabeau, surprises chez Mde. Lejai, par Legard, son domestique, et vendues avec le projet de révolution.

LETTRE PREMIERE.

De Bruxelles, le 13 octobre 1790.

ENFIN, M. le comte, nous avons reçus les 700,000 liv, le patriotisme (qu'importe le mot) fait ici des progrès rapides; vos trois émissaires sont très-intelligens; Gattide, lui seul, a triomphé de l'opposition des Minimes, qui ne vouloient pas signer le réquisitoire sur les droits du clergé usurpés; assurez, je vous prie, les amis de la constitution, que de nouvelles explositions justifieront bientôt la confiance dont il m'a honoré : nous nous sommes adroitement défait du docteur Pensnel, son royalisme et ses écrits auroient déjoués toutes nos manœuvres par l'estime

que lui accordoit le peuple; . . mais enfin il n'est plus; continuez toujours de nous faire passer des déserteurs, ils animent nos patriotes, et font des merveilles contre nos ennemis qui se multiplient : mais à force d'or nous débanderons l'armée du général, et l'empereur occupé à la Porte, se lassera de notre véhémence. . .

Je pense comme vous; la vengance cause la plus douce sensation lorqu'elle sort un effet aussi utile qu'à vous et à moi : je ne négligerai rien pour réaliser nos projets.

Signé, VANDERNOOT.

SECONDE LETTRE

A M. de Mirabeau.

De Bruxelles, le 16 novembre 1790.

TRÈS-CERTAINEMENT, M. le comte, nous n'userons d'aucun ménagement: et en effet, rien n'est sacré dans les révolutions. La duchesse de Teschen alloit succomber sous nos efforts puissans; j'allois porter le fer et le feu sur elle et sa cour; livrer son palais au pillage; étonner, comme vous le dites très-bien, nos ennemis par de grands événemens, lorsqu'un renfort puissant d'hussards a secondé les forces du général Bender, qui a repoussé nos patriotes, qui se sont vigoureusement montrés; ils ont fait un butin immense: j'ai passé deux jours et deux nuits à forcer l'esplanade occupée par les hussards. Faites en sorte de multiplier vos déserteurs; je contiendrai les forces du Brabant, je connois les secrets ministériels de Berlin, ils ne sont nullement hostiles pour nous, ainsi reposez-vous sur

mon zèle à vous servir ; rassurez vos patriotes sur le cabinet de Vienne. . . .

Votre mémoire a fait ici la plus grande sensation ; tous les Brabançons se coalisent d'intention à votre constitution que nous adopterons ; et aussitôt notre paix avec l'empereur, nous nous proposons de faire payer cher à la noblesse et aux clergé, la protection que nous leur accordons aujourd'hui ; quelques têtes à bas disposeront bien vîte les autres. Il est très-certain que l'intérêt général doit les porter sur tout.

Signé, VANDERNOOT.

TROISIÈME LETTRE

A M. de Mirabeau.

De Bruxelles, le 3 décembre.

J'OBSERVEROIS, monsieur, à votre blâme des plus injustes, que je n'ai jamais eu intention de capituler; on en a imposé au club des Jacobins: je suis si fort opposé à cette calomnie, que demain, à la tête de neuf mille patriotes, je vais assieger Mons et forcer, à son exemple, Luxembourg à se réunir à nous. Enfin je crois que, jusqu'ici, j'ai mis assez de nerf dans mes opérations, pour ne pas être soupçonné. Je vous réitère ce que j'ai écrit à MM. Barnave et Lameth; vous pouvez tout faire sans rien craindre de l'Empereur, affoibli de toute manière, ses troupes déserrent de tous côtés encore plus que les français; vous m'aviez promis la désertion des grenadiers d'Aunis et plusieurs compagnies; décidez-les donc au plus vîte; d'après votre mémoire on a établi ici une société de patriotes, elle a toute la confiance

publique, elle déjoue tous les écrits et les prétentions du général. M. Walquer n'a pas encore reçu les sommes que vous me destinez, il a cru, ainsi que moi, qu'elles alloient suivre votre lettre d'avis; cependant j'en ai un pressant besoin pour mes troupes.

Signé, VANDERNOOT.

LETTRE

De Dâgueda, cafetier à Barcelonne, A Charles-Lameth.

De Barcelonne, le 5 juin 1790.

Ne croyez pas, monsieur, que les Espagnols soient aussi volatil que les français; d'ailleurs la surveillance du ministère, qui craint tout à l'exemple de la France, ne laisse pas la liberté d'en parler même hautement; cependant je peux vous assurer que sous huit ou quinze jours, il y aura ici une insurrection générale contre la cour; nous prétextons l'inquisition, qui quoiqu'elle soit plus douce en Eſpagne que par-tout ailleurs, est toujours odieuse: les quatre français que je loge chez moi, m'ont remis 40,000 liv. et tous vos papiers sur les droits de l'homme, que j'ai distribué par-tout, ainsi que l'argent, dont je me suis fait un nombre immense de partisans. Vous m'annoncez que M. Théodore Lameth, votre frère,

frère, doit au plutôt venir pour décider l'insurrection ; recommandez-lui de ne point parler des Français que je loge, et de bien cacher les papiers qu'il doit me remettre. M. Dixto, banquier ici, n'a rien reçu, comme vous me le marquez; cependant cela presse. M. le Debour parle supérieurement Espagnol, et fait ici des progrès. Deux de mes frères attroupent, ameutent secrétement et préparent tout.

Je suis, etc.

DUGUESA.

Cette lettre trouvée par M. B*** chez madame du Rouget, où se trouvoit Charles Lameth et l'antipatriote qui me l'a envoyée pour l'insérer dans mon ouvrage, la cour d'Espagne ayant déjouée jusqu'alors toutes les tentatives des Jacobins, venoit de donner un exemple imposant; Florida Blanca, premier ministre, ayant appris que six limonadiers corrompus, distribuoient secrétement et contre la défense du ministère, des papiers incendiaires que le club des Jacobins leur faisoit passer, les fit prendre en flagrant délit, et les fit exécuter sur-le-champ, et en instruisit la cour de France. Dès cet instant, Florida Blanca

devint odieux aux Jacobins, il falloit s'en défaire. .. Le nommé Dubrais, de Tour, qui s'étoit montré le 14 juillet 1789, capable de tous les crimes, se chargea de cette mission. Etant arrivé en Espagne, il avoit déja fait quelques progrès, lorsqu'une occasion favorable le mit en état de donner deux coups de stylet à Florida Blanca, l'un à la cuisse, en montant un escalier, et l'autre au côté, plus dangereux sans avoir été mortel; il fut sur-le-champ arrêté, conduit dans la prison; on flatta son espoir, et on lui promit sa grâce s'il étoit vrai dans ses réponses. On va en juger.

INTERROGATOIRE

DE

ANTOINE DUBRAIS, DE TOUR.

Le 2 juillet 1790.

Interrogé de quel pays il étoit, — a répondu, de Tours. — Quel état il exerçoit, — la chirurgie. — Depuis quand il étoit en Espagne, — depuis cinq mois. — Comment il y avoit vécu, — a répondu que le club des Jacobins lui faisoit passer toutes les sommes dont il avoit besoin, et que M. Alésia, banquier à Séville, avoit encore à lui 45,000 liv. — Interrogé pourquoi ce n'étoit pas un banquier de Madrid, — a répondu que c'étoit pour éluder tous les soupçons de sa mission en Espagne. — Interrogé s'il y avoit beaucoup de partisans, — a répondu qu'il avoit trois limonadiers, deux négocians, et différens particuliers à qui il remettoit les papiers français, pour les distribuer et les faire lire; a décliné les noms et

demeure de toutes ces personnes qui alimentoient une insurrection prochaine, et qu'il leur avoit remis à chacun 10,000 liv., au nom des amis de la constitution française, avec promesse, par écrit, d'une fortune brillante, s'ils réalisoient ses intentions patriotiques; — a décliné aussi Dom Alando, chevalier de l'ordre de Calatrava, ami de M. de Mirabeau, et qui travailloit à soulever le peuple sous peu. — Interrogé comment il avoit correspondance avec le club des Jacobins, — a déclaré que c'étoit quatre Français qui alloient et raportoient, constamment de Paris, tous les papiers nécessaires à la révolution que l'on travailloit, dans la doublure de leurs habits et gilet.

Interpellé comment on pouvoit saisir ses papiers, — a répondu qu'il falloit, sur-le-champ, aller chez les personnes ci-dessus dénommées, chez M. Alésia, à Séville, et chez sa maîtresse, la Francisca Bodilia, où il avoit une cassette dont il donna la clef; mais a déclaré l'innocence de la Francisca Bodilia, qui le croyant un grand seigneur, à ses dépenses, s'étoit livrée à lui, mais qu'elle ignoroit absolument ses projets et sa conduite; que son domestique Jean Sard, françois comme lui, étoit dans tous les mystères. -- Interrogé d'où venoit le choix de Florida Blanca, — a déclaré,

que c'étoit l'objet immédiate de sa mission ; que le comte d'Aranda, l'archevêque de Léon devoient être assassinés en même temps ; qu'un certain Saint-Euruge devoit l'accompagner et se rendre à Léon, tandis qu'il travailleroit à Madrid ; que ces trois ministres avoient annihilé tous les attentats faits par les Espagnols et François gagnés pour soulever le peuple ; que son dessein primitif n'étoit pas d'assassiner Florida Blanca, mais de soulever le peuple contre lui ; mais qu'ayant désespéré de triompher, il avoit résolu la mort du principal ministre qui, lui seul, maintenoit toute la force de l'état ; et que ce n'étoit qu'après l'avis exprès qu'il en avoit reçu des amis de la constitution et de Mirabeau, qui, lui ayant fait passer une somme considérable, lui annoncèrent qu'il ne réaliseroit jamais son projet s'il ne se défaisoit des trois personnes ci-dessus ; que M. de Saint-Euruge étoit renfermé pour des attentats sur l'assemblée nationale ; que M. Deslin, beau-frère du curé Grégroire, qui devoit l'accompagner, étoit à Chambéry ; — a déclaré cependant qu'il avoit avec lui plusieurs autres Français qui, à Séville et à Burgos, avoient fait de grands progrès sur l'esprit du peuple, et que, si on ne prévenoit le coup, l'explosion ne tarderoit pas à se faire. — Interrogé quels étoient ses projets après la mort du mi-

nistre, — a répondu que cette mort, suivie des deux autres, par d'autres personnes soudoyés, auroient intimidé les grands, ce qui auroit facilité au moyen d'argent, les émeutes populaires; qu'il avoit déja un parti considérable, qui devoit demander l'indépendance de la cour de Rome, l'abolition de l'inquisition, la suppression des moines et la nomination des ministres par le peuple; et qu'à l'instant, ses collégues Français et Espagnols auroient répandu, dans les grandes villes d'Espagne, de l'or; y auroient formés des sociétés populaires, qui auroient fait face aux troupes de la cour. — Interrogé quelle devoit être sa récompense, — a répondu qu'une fortune brillante lui étoit assurée, soit pour sa mission dont il touchoit 2 millions, sans les sommes qu'il étoit chargé de distribuer à ses collègues et à différentes personnes qui étoient en relations avec le club des Jacobins. Interrogé sur les noms et demeure, a déclaré ignorer la demeure d'un nommé Gauvalva, autrefois garde valome et boulanger aux environs de Burgos, très en relation avec M. le duc d'Orléans. — Interrogé s'il faisoit sa mission de l'ordre du duc d'Orléans, — a répondu qu'il étoit au club avec les autres commettans; qu'à la vérité c'étoit le duc d'Orléans et Mirabeau qui l'avoient

engagés à pérorer et à soulever le peuple au Palais-Royal, le 14 juillet 1789 ; que le duc d'Orléans lui fit présent de 100 louis, ce jour-là, pour l'engager à fomenter le peuple contre la noblesse, le clergé ; lui donna une motion par écrit qu'il fit à différentes fois au café de Foy, ce qui fanatisa le peuple à tel excès, qu'il se rendit à la Bastille, et commis les crimes connus ; que le chevalier de Laclos lui remit, le 27 juillet 1789, 300 louis et différens écrits incendiaires, pour les distribuer aux poissardes et à la populace ; à la tête desquelles il se mit pour promener les bustes du duc d'Orléans et de Necker, que le peuple proclamoit roi. — Interrogé s'il connoissoit les desseins du duc d'Orléans, — a répondu que c'étoit pour ameuter le peuple contre la cour, faire assasiner la reine et détrôner le roi. — Interrogé s'il avoit souvent servi les projets du duc d'Orléans, — a répondu que M. le duc d'Aiguillon de Mirabeau et Chabroud l'avoient engagé à soudoyer tous arrivans, de bonne volonté, dans les hôtels garnis, à se tenir prêts au signal indiqué en faveur de M. le duc d'Orléans ; ce qu'il avoit fait avec M. Laclos et Doraison à différentes fois. — Interrogé s'il n'avoit rien autre à déclarer, — a répondu que non, en implorant de

rechef sa grâce ; mais qu'il avoit cru de son repentir, d'instruire la cour d'Espagne des projets qui pouvoient la troubler ; — et après avoir entendu la lecture de son interrogatoire, l'a confirmé et a souscrit.

A Madrid, ce 12 septembre 1790.

Signé DUBRAIS, chirurgien.

DÉPART

DU ROI.

MONTÉSUMA couloit des jours de paix au sein de sa famille; des mœurs douces, des lois ou coutumes antiques, près quelques abus, rendoient heureux les Mexicains; le royaume étoit florissant, parce que chacun concouroit au bonheur de l'état. Des nombres de siècles avoient couronné de gloire la dinastie régnante. ... L'ambition, au teint pâle et livide, arme l'Espagnol, berce son âme dans les forfaits contre l'innocence, franchit les mers et porte son audace turbulente jusques dans l'antre de Thémis; déja le fer meurtrier, conduit par la vénalité, a frappé des milliers de victimes; les conjurés n'ont rien de sacré, et pénètre, par les horreurs effrayantes de la cruauté, jusqu'au palais de Montésuma.

La vie tranquille, la candeur de ses mœurs, lui faisoient ignorer les attentats du crime. Il rassemble autour de lui des notables, des caciques

qui présentoient aux factieux les droits du royaume; les menaces, les ridicules insolens, les insultes, la mort, le carnage étoient la réponse que la factieuse ambition opposoit aux droits antiques; c'étoit, disoient-ils, la loi du plus fort....

Enfin, abandonné des siens, que la mort avoit frappé, exposé aux opprobres, il veut sauver ses jours par la fuite; mais cet attentat aux projets de la conspiration le rendit encore plus criminel; on le poursuit, on l'investit, on l'enchaîne, et la faction et la cupidité et la vengeance condamnent ce prince malheureux. Là, au milieu de ses ennemis, proscrit par l'atroce ambition, il respire encore sous les traits de l'opprobre; mais bientôt des coups paricides le frappent; il ose encore implorer la grace des siens; mais il n'étoient déja plus.

Ce tableau caractéristique des malheurs de Louis XVI n'est-il pas la réprobation ulcérante que des brigands conjurés ont lancé contre lui? Son injuste proscription n'est-elle pas l'arme qui doit bientôt l'immoler? Les décrets qui garantissoient l'imprescribilité de la monarchie, et l'inviolabilité du monarque sont violés par la contradiction des factions.

Fanatiques cannibales, Français ! il ne manque plus à tes délires que ce forfait, pour te rendre l'exécration de la nature et de l'univers. Poursuis tes attentats, et ne respire plus que l'air impur de la sanguine folie; porte ta main sacrilège sur ton souverain, le vœu et l'ordre de tes factieux t'en font la loi ! Abreuve ta fureur sanguinaire de ces fêtes qui font rougir l'humanité; assez et trop long-tems la féroce frénésie fait gémir l'innocence. L'hydre de tes forfaits fait pâlir d'effroi l'honnête homme. Il te faut encore d'illustres victimes pour assouvir ton vampirisme. Eh bien, souille encore ta fureur paricide de l'oint de Dieu, de ton roi. Sa chûte t'enivrera d'allégresse; et dans tes vertiges effrayans, d'un œil fixe et limpide, tu contempleras ton ouvrage; l'homme à crime, ton moteur, le duc Ravaillac, te donnera alors des fêtes dignes de lui et de ses suppôts. Faut-il, ô ma patrie, calquer un tableau si affligeant? Faut-il?.... Non.... Vous n'êtes plus Français; Louis XVI, au milieu de vous, avoit fixé votre amour par ses bienfaits: il avoit espéré que son désintéressement et le dépouillement de presque tous ses droits, auroient attiré vos regards sur sa tendresse pour vous; il avoit même cru défendre les droits de la nature et

de la société contre les privilèges pécuniaires du clergé et de la noblesse, qui défendoient ce droit antique, comme ayant force de loi ; il s'étoit rendu le défenseur de son peuple, étoit son soutien et le garant de ses droits immortels ; il avoit sacrifié sa fortune, ses douceurs, son repos et son autorité pour assouvir le despotisme de vos tyrans factieux ; mais l'abandon de ses privilèges, droits et titres impériaux, n'ayant qu'altérés l'implacable fiel de ses factieux, pour éluder les suites funestes de cette conspiration, qui retentit d'un pôle à l'autre, il cru devoir se soustraire aux menaces insultantes et périlleuses d'un peuple que l'on a rendu fanatique et sanguinaire ; il donnoit son adhésion, il sanctionnoit tout ; mais c'étoit pour se soustraire aux complots qui menaçoient ses jours et ceux de la reine.....

Il pouvoit, il devoit s'arracher des bras de l'injustice ; son intérêt et celui de son peuple le demandoit ; mais la bonté de son cœur l'attachoit encore à de lâches ingrats. Cependant les prières journalières qu'on lui faisoit, la férocité du peuple, les attentats de la faction, le fanatisme soudoyé des groupes immenses qui demandoient sa tête et celle de la reine, le dé-

tidèrent à fuir la mort et l'ignominie. A peine est-il éloigné, que la faction, consternée et tremblante, anime la fureur du peuple pour se sauver dans le trouble; mais la trahison, que nourrit la conspiration, arrête le monarque au port de sa liberté.

Déja mille voix demandent sa tête, déja la honte et l'opprobre enchaînent cet infortuné prince. De toute part les vertiges demandent les entrailles, le cœur de la reine, pour en faire des repas fastueux; les antropophages répandent, avec des cris d'impétuosité, leur bile atrabilaire; enfin les habits bleus l'insultent, mais sauvent ses jours. De quel crime étoit coupable votre roi, pour le traîner au milieu d'une populace effrénée, qui ne respire que sang et carnage? Il a donné sa sanction aux crimes de l'assemblée gauche; il a consenti à tout, et feint de donner dans tous leurs pièges; mais ces adhésions n'ont-elles pas été arrachées par la force, par la cruauté?....

Louis XVI devoit-il perdre son trône? Pouvoit-il, sans frémir, voir son peuple devenir son tyran? Pouvoit-il voir les propriétés annullées, la religion détruite, la monarchie renversée, les princes, le clergé et les grands persécutés, le peuple

égaré et trompé par trente à quarante factieux; l'anarchie foulant toutes les lois, la vengeance prête à éclater, le royaume sans finance, sans chercher à défendre son peuple contre lui-même? Et c'étoit, peuple inepte et trop crédule, son évasion qui t'auroit rendu la paix et ses droits; des brigands Jacobins, des républicains, des suppôts soudoyés surprennent ta bonne-foi par des écrits incendiaires; ils répandent par-tout que les flots du sang français, le carnage étoient la fin combinée de sa fuite; que sa vengeance auroit bientôt lavé ses affronts par un massacre général. O délire du fanatisme aveugle! Quoi! un roi voudroit régner sur les dépouilles éparses et les débris sanglans de son peuple? Mais ces vertiges fussent-ils réalisés, quel triomphe, et où seroit sa sécurité? Son nom, sa personne, sa famille, n'auroient jamais fui l'exécration qui, tôt ou tard, l'auroient immolé. Non, Français! ce ne sont pas les conspirations, les guerres, que l'on évoque contre la nation; ce sont les lumieres de la justice, de l'humanité et de la raison, que l'on a éteint chez une nation si douce, si bonne et si hospitalière, et que l'on a rendu féroce, injuste et sanguinaire.

Le roi, arrêté, a été conduit par les Caïphes

Barnave, Latour-Maubourg, &c. dans sa prison; on l'invective, on l'insulte, on le couvre d'opprobres; les agens soudoyés demandent à haut cri, sa tête. Des placards incendiaires le rendent odieux et le ravalent au-dessous d'un scélérat; il est interdit de fait; il est prisonnier dans son palais, où il attend les coups barbares du délire; on a fermé toutes les issus; un seul reste, que les brigands doivent traverser pour le frapper. Frémissez, Français! Le ci-devant roi, l'infâme, le traître Louis XVI, sont les titres de la faction; enfin il ne lui reste pas l'ombre de la royauté; les souverains factieux n'ont rien omis pour établir leur despotisme sur les ruines de la monarchie, ainsi que la religion. Ils en ont dégradé le chef, comme les ministres, pour en éteindre les titres. Mais il n'est plus temps de te dissimuler, peuple lâche et frivol, il faut enfin t'ouvrir les yeux.... Le roi étoit parti pour ton salut, c'étoit ton amour et non la conquête qui auroit relevé son trône;...un manifeste auroit établi ses droits et les tiens....

Les conjurés, de tout temps lâches, auroient fui; le roi seroit rentré au sein de sa famille; il auroit convoqué de nouveaux états qui, de concert avec lui, auroient détruit cet hydre d'abus que la cupidité et la vengeance viennent d'introduire; les

princes et les émigrans seroient rentrés dans leur patrie ; tous d'accord auroient éludé les malheurs qui vous menacent et la banqueroute infaillible.... Mais aujourd'hui l'abîme est creusé, le précipice est sous tes pas ; tes menaces et ta frénésie t'y précipiteront. En vain le fanatisme rassemble-t-il des légions d'insensés ; en vain des phalanges orgueilleuses et fastueuses veulent-elles servir de boucliers aux barrières de la France. Ce ne sont plus ici les processions ni le champ de Mars ; ce sont des ennemis aguerris, ce sont des militaires qu'il faut combattre ; la frénésie trouvera des remparts formidables ; en vain s'appuie-t-elle sur le nombre ; mais rappelle-toi, citoyen paisible dans tes foyers ; que les vertiges conduisent au combat ; rappelle-toi que Miltiades, à Marathon, avec dix mille Spartiates, défit trois millions d'hommes conduits et commandés par Xercès ; rappelle-toi qu'Alexandre, avec trente-trois mille hommes, défit Darius commandant aux pleines d'Arbelles cinq cent mille hommes et cinquante mille chevaux ; tremble sur la prédiction du maréchal de Turenne : *plus il y en aura, plus nous en battrons....*

Peuple infortuné ! quel fiel atrabilaire s'est donc glissé dans tes veines, pour te soustraire même

même au gros sens commun. Qu'attends-tu, qu'espères-tu de tes forfaits ? une constitution monstreuse, enfant légitime de la vénalité et de la vengeance, que la force veut établir et que la force détruira ; mais je la suppose parachevée, la sanction apposée ; je la suppose basée sur des pivots invariables, et qu'elle seule dût établir l'ordre du gouvernement français. Je la suppose même défendue et protégée par ses ennemis ; qu'en attendez-vous ? la dette de l'état sera-t-elle moins de sept milliards six cents millions ? les dépenses annuelles n'en seront-elles pas toujours de 775 millions, au lieu de 500 millions dans l'ancien régime ?

Les biens et revenus du clergé, qui devenoient le patrimoine de l'état dans des cas urgens, en seront-ils moins absorbés, sans avoir acquitté un liard de dette ? L'ancien clergé actuel éteint, ne faudra-t-il pas toujours payer le culte divin ?... En quoi consistera votre bonheur ? Payerez-vous moins d'impôts ? mais vous avez 275 millions de dépenses excédentes sur l'ancien régime. Vos propriétés seront-elles plus assurées ? La force légale aura-t-elle plus d'énergie ? Votre liberté n'aura-t-elle pas de plus cruelles entraves, sous de nouvelles dénominations ? L'intrigue et la cabale ne nommeront-elles pas à toutes les places ?.....

L'espoir du pauvre ne sera-t-il pas déchu sous l'empire du riche ? .... Ces vertiges illusoires d'égalité, franchiront-ils les anti-chambres? ....

Vous n'aurez plus de nobles. — Soit : mais vous aurez des riches parvenus, durs, insolens et sans principes sociables ; vous aurez liberté d'opinion ; mais elle sera toujours la pomme de discorde qui vous fera regretter la contention des lois ; enfin, les droits de l'homme et de la société seront établis ; mais ne l'étoient-ils pas avant cette régénération, près les abus qu'il falloit annuller?.. ....

Voilà le dédale monstrueux de cette constitution qui frénétise la France. J'en appelle aux ames tranquilles : Louis XVI avoit-il tort de fair des brigands qui veulent envelopper le royaume dans leur crime, en le rendant le suppôt de leur projet régicide ? Il fuyoit ; mais c'étoit pour être le médiateur entre son peuple et les souverains, qui veulent vengeance des attentats que les Jacobins ont commis chez eux ; c'étoit pour arrêter ces torrens de sang qui vont bientôt rougir la France. Déja l'Europe coalisée n'attend que l'instant de l'explosion ; les crimes des Jacobins et de l'assemblée gauche, demandent vengeance ; le peuple en délire veut les défendre ; mais cette multitude

de victimes dont on a surpris la bonne-foi et la religion, succomberoit bientôt sous les efforts puissans de l'injustice, qui souleveront l'honnête homme contre les attentats qui violent les droits du roi et de la monarchie; et, las des erreurs qui l'ont trompé, il immolera à la justice les perfides auteurs de l'anarchie.....

La véhémence du Français le fait voler sous l'étendard régicide; mais les mouvemens, aussi volatils que son caractere, lui feront bientôt regretter ses foyers; mais lancé au trouble des armées, son repentir sera alors le signal de son châtiment. L'Europe indignée contre les parricides, n'écoutera plus la voix de la clémence. Puisse mon horoscope ne jamais se réaliser! Les crimes préparés, digérés et commis dans le sein de Paris, lui mériteront infailliblement la proscription qu'il s'est travaillé.

La famine, l'insolence et l'orgueil du Parisien, retomberont sur lui-même. Voilà ce que le roi vouloit éluder par son absence; voilà les crimes de ce prince malheureux.....

Cependant on ose se flatter que les princes de l'Europe n'éclateront pas contre la France, tant que le roi sera parmi nous. Mais sans vouloir

relever son trône, sans réhabiliter des droits que la faction lui a ravi, . . les princes allemands n'ont-ils pas des droits à répéter, qu'on vient de leur usurper ? Les rois de Prusse, de Suède, l'empereur, ne sont-ils pas garans des traités de Vestphalie, Réischac ? L'Espagne et le Portugal ne sont-ils pas protecteurs de l'ordre de Malthe? . . . .

Les maisons de Bourbon verront-elles, d'un œil tranquille, leur famille errante, dépouillée, fuir leur patrie pour sauver leurs jours ? L'Italie et la Sardaigne verront-ils tranquillement le clergé dépouillé de ses droits, proscrit pour se refuser à des intentions et sermens sacriléges, leurs places usurpées, leurs jours exposés ? Enfin tous les nobles de la terre verront-ils, sans la véhémence de l'indignation, la cruauté, la vénalité et l'audace impudente se lever contre leurs semblables, que les attentats journaliers chassent de leurs foyers ? . .

D'ailleurs, croyez-vous, Français, qu'une horde d'hommes habillés de bleu, quelle que nombreuse qu'elle soit, puisse arrêter des armées innombrables, conduites par des chefs aguerris et qui connoissent tous les tempéramens de la tactique ? Le fanatisme, dit patriotique, vous conduit au combat; mais, qui vous assurera que l'or ou l'hon-

neur ne corrômperont pas vos officiers nationaux, et ne seront pas les suppôts de la perfidie au lieu de suppôts régicides ? D'ailleurs, les trois cents mille bleus, arrachés des bras de la mollesse par la véhémence du délire, iront-ils bien jusqu'aux frontières ? tiendront-ils long-tems, ou ne seront-ils pas tous gardes françaises à Fontenoi, montrant leurs talons ?....

Enfin, les trois cents mille bleus, à 20 sous par jour, tout compris, font 300,000 livres, et 108,000,000 millions par an. Je demande comment l'assemblée gauche financera cette année, et les autres besoins de l'état? Les 1,300 millions d'assignats étant absorbés, le numéraire presque anéanti, la confiance à l'agonie, les impôts nuls et sans vigueur, et des dépenses excessives du délire, il faudra recréer de nouveaux assignats ; mais si leur émission est dénoncée publiquement, c'est montrer la corde : au reste, elle ne peut fuir l'assemblée gauche.....

Mais qu'importe, Français ! Leurs combinaisons ne vous présentent pas toutes ces calamités. Ils tremblent que l'illusion ne tombe, et que leurs forfaits ne soient à découvert ; bientôt les prestiges de l'anarchie se changeroient en l'ana-

thême de proscription, qui déchiroit le masque de l'imposture et de leur vénalité ; et c'est pour éluder cette évidence fatale, qu'ils en ont fait la cause commune. En caressant votre espoir d'une constitution qui doit asseoir votre félicité, ils n'omettent rien pour vous jetter dans une guerre, au trouble de laquelle ils s'évaderont ; suivez leur marche, vous les verrez porter les bravades et l'audace jusqu'au corps diplomatique.....

Enfin, je vois avec effroi les suites inévitables de ce délire qui vous rend les suppôts des artisans des Jacobins....

Si le roi se fût rendu à Montmédi, un manifeste sage auroit évoqué la justice et l'amour de son peuple ; la liberté et les droits de chacun auroient été établis sous des bases invariables, La proscription de trente à quarante factieux auroit rendu le calme à la France ; les droits imprescriptibles de la monarchie française auroient été rendus au monarque ; les notables du royaume auroient, de concert avec le roi, annullé les forfaits de cette prétendue régénération, et vengé l'honneur français par la sagesse de ses principes.....

Ouvrez donc les yeux !

Faut-il, France ! que l'Europe coalisée soit forcée de s'élever contre un peuple d'assassins et de régicides?

Faut-il que des brigands qui combinent leurs intérêts et leur vengeance, à l'ombre de votre fanatisme, vous rendent le ridicule et l'opprobre de l'univers? La faction a répandu les vertiges, la légéreté du Français l'a rendu inconséquent; ses délires ont saisi, sans réflexion, les insinuations parricides qui maîtrisent aujourd'hui sa conduite....

Peuple bon, mais frivole, vous vouliez des lois, et vous avez l'anarchie. Ecoutez un franc royaliste.

Certes, c'étoit le vœu général qui avoit appellé les états-généraux pour réformer les abus; on vouloit des lois, et non un arbitrage despotique; mais la charge des impôts, les abus ministériels et de tous les corps, le mésordre des finances, se sont changés tout-à-coup en des arrerats qui ont tout renversé; et au lieu d'une gêne, nous sommes dans la plus affreuse misère, sans numéraire, bientôt écrâsé par les impôts, sous

un despotisme inquisitorial, traînant par-tout impunément le char de la licence et du crime. D'ailleurs, voyez-vous la contradiction manifeste de la majorité de leur décret?

A côté de la vente des biens nationaux, est le décret qui rend aux protestans les biens usurpés dans leur prescription; à la liberté des nègres, ont succédé des amendemens contradictoires.

A l'inviolabilité du roi, les attentats qui souilleront à jamais la mémoire française; au maintien de la monarchie française, ont succédé tous les décrets qui l'ont annullée; à la liberté de l'homme, la proscription des émigrans.

Deux décrets qui conservoient au pape ses droits sur Avignon, et un troisième abusif qui interprétoit les décrets antérieurs, à raison des circonstances.

L'abolition des maîtrises, jurandes, charges, etc. et leur rétablissement sous une dénomination de lettres patentes.

Enfin, les privilèges, les établissemens ont changé de nom; et les décrets perfides et attentatoires aux droits et propriétés, ont été arrachés par la ruse, ou la force par la ruse; car le

décret étoit digéré aux Jacobins : ils se rendoient à l'assemblée, et saisissoient le jour et l'instant qu'ils eussent fort peu de contradicteurs ; si le nombre des opposans étoit considérable, on passoit à l'ordre du jour.....

Par la force, parce que des groupes immenses faisoient des invasions et menaçoient d'égorger tous dépurés opposans.... Voilà, bon peuple, comme on a jalousé vos suffrages, et comme on a violé tous les principes, les droits, et la nature même ; voilà comme on a annullé la monarchie ; et pour en anéantir jusqu'au nom, les Jacobins répandent, dans tous les groupes, leur bile atrabilaire contre le roi ; des lettres incendiaires et circulaires surprennent les suffrages du peuple français, qui le rendent régicide. Ils soufflent le feu de la discorde et du républicisme dans tous les départemens ; mais tout honnête homme veut une loi et un roi ; et les mille neuf cents quatre-vingt-seize Jacobins, à Paris, sont déja inscrits sur le tableau de la proscription : j'en donnerois, au premier jour, la dénomination.

Enfin, le fanatisme ambulant vient de traîner Voltaire jusqu'à Sainte-Geneviève, les histrions, les baladins ont baladé les badauts de Paris.

Pour les distraire de leurs malheurs, il lui faut de pareilles fêtes; mais, ainsi que le faste qui a annoncé la liberté des barrières, il ne lui en restera que le souvenir sans profit.

Cependant ce nouvel attentat à la religion, met le sceaux aux projets sacriléges des Jacobins, et il est digne d'eux.

Voilà, peuple fantasque, l'illusion qui berne votre candeur: en attendant, Robertspierre vient d'acheter un carrosse et des biens nationaux; Barnave, pour 800,000 liv. de biens; Chabroud, des hôtels à Vienne en Dauphiné, et une terre; Camus, pour 400,000 liv. de biens nationaux; et tous les Jacobins ne manquent pas d'acréditer leurs porte-feuilles aux dépens des délires.

Mais, quel sera l'issu de cette révolte? L'effroi des Jacobins en est l'horoscope.

FIN.